



Bordeaux, le 12 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité de concertation de la ligne POLT

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète coordonnatrice pour le schéma directeur de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), a réuni le 12 février 2020 à Limoges les élus, les associations représentatives des usagers, et les organisations syndicales de la SNCF, pour leur présenter les orientations retenues par la ministre chargée des transports à l'issue de la 1^{ère} phase de la démarche menée en 2017 et 2018, puis les actions engagées par l'État et la SNCF pour mettre en œuvre à l'horizon 2025 ce document.

Le schéma directeur de la ligne POLT est destiné à préciser, au regard des évolutions de l'infrastructure, le contenu des services « Intercités » conventionnés par l'État. Son ambition est triple : mieux adapter l'offre en trains « Intercités » à la demande de la clientèle, mieux l'articuler avec les circulations TGV et TER pour la rendre plus attractive, et ainsi mieux répondre à court, moyen et long terme aux besoins de mobilité de la population autour des pôles urbains desservis, et notamment Orléans, Châteauroux, Limoges, Brive-la-Gaillarde, Cahors et Toulouse pour ne citer que les principaux.

Il prévoit ainsi **11 allers et retours de trains « Intercités » à l'horizon 2025**, soit un de plus, avec maintien des dessertes existantes, et un temps de parcours cible de 2h50 entre Paris et Limoges pour les trains les plus rapides et 2h55 pour les trains comptant 3 arrêts intermédiaires.

La ligne POLT bénéficiera des **investissements sans précédents de l'État pour renouveler le matériel roulant des trains « Intercités »**, de l'ordre de **450 millions d'euros**, la livraison de nouvelles rames s'étalant de 2023 jusqu'en 2025.

SNCF Réseau a depuis 2018 engagé un important programme de régénération de la ligne, financé à 100 % par l'établissement public, pour un montant estimé à 1,6 milliards d'euros dont 47 % en Île-de-France et 53 % sur le reste de la ligne. Ce programme vise, en 2025, un gain de 12 minutes entre Paris et Toulouse (dont 8 minutes entre Paris et Limoges), soit un retour aux performances nominales de la ligne.

Plusieurs opérations de modernisation de la ligne et de mise en accessibilité des gares vont enfin faire l'objet d'études préliminaires, d'un montant de 600 000 euros et financées par l'État, pour en préciser le coût et le calendrier. Sous réserve du bouclage de leur financement, en lien avec les collectivités locales, les travaux correspondants permettraient un gain supplémentaire de plus de 20 minutes sur l'ensemble de la ligne à ce même horizon 2025.